

de porc, de fruits ou de légumes. Les Canadiens pourraient profiter des emplois ainsi créés et des retombées de cette industrie. Les modifications au crédit agricole permettront au conseil d'administration de prêter de l'argent aux personnes ou aux groupes qui souhaitent fonder une telle entreprise et créer des emplois dans les régions rurales, les petites villes, les villes moyennes et partout ailleurs. C'est ainsi qu'on pourra amorcer le processus.

Malheureusement, nous devons être réalistes. Le monde a changé au cours des dernières années. Nous avons toujours réussi à vendre notre grain sur le marché international, mais nous savons qu'aujourd'hui, les prix mondiaux ne peuvent plus assurer la subsistance de nos producteurs. Nous devons donc chercher des moyens d'ajouter à la valeur de notre grain. Je parle du grain à titre d'exemple de produit des exploitations agricoles familiales que nous avons de nos jours au Canada.

Ce projet de loi présente une autre modification intéressante. Elle permet à la Société du crédit agricole de prendre autre chose que les biens immeubles en garantie. Actuellement, la société exige une hypothèque pour prêter de l'argent, et la valeur de cette hypothèque est la limite de la garantie.

Cette mesure législative permettra désormais au conseil d'administration de prendre en garantie des biens ou des titres qui ne font pas partie de l'exploitation agricole. À mon sens, c'est une bonne chose. Il serait ainsi possible pour un particulier de trouver une autre source de revenu ou d'acquérir ailleurs les capitaux ou les biens nécessaires pour soutenir son exploitation agricole ou encore son entreprise à valeur ajoutée ou de transformation à la ferme qu'il pourrait vouloir créer dans une localité rurale.

De plus, et je crois que c'est un autre aspect positif, la Société du crédit agricole serait habilitée à fixer les taux d'intérêt et pourrait les modifier quand elle le juge utile sans avoir à demander la permission du cabinet chaque fois. Le conseil de la SCA a la faculté et le devoir de prêter les fonds dont elle dispose dans la mesure où elle peut offrir le taux le plus avantageux. Et voici qu'elle pourra en plus fixer elle-même les taux d'intérêt sur ses prêts.

Une dernière chose, mais non la moindre. On dit très clairement dans le projet de loi que la Société du crédit agricole et son conseil d'administration ont l'intention de faire leurs frais. On sait que cela n'a malheureusement pas toujours été le cas dans le passé. J'espère donc, pour notre bien à tous et pour celui des contribuables canadiens—et je l'en crois parfaitement capable—que la Société du crédit agricole arrivera à répondre à toutes les

exigences et à s'acquitter de toutes ses obligations tout en faisant ses frais.

Je voudrais également rappeler à la Chambre, comme d'autres députés l'ont fait aujourd'hui, que cette mesure est la fin des fins, la solution définitive à la crise économique qui sévit dans l'industrie agricole canadienne. Des problèmes, il y en a. Le gouvernement aime bien se vanter de la générosité dont il a fait preuve à l'endroit des collectivités rurales et des agriculteurs durant son mandat. On parle effectivement d'une somme considérable. Je me dois cependant de rappeler au gouvernement que cela n'a pas été une réussite, que l'argent n'est pas toujours allé à ceux qui en avaient le plus besoin.

Quand on compare la situation actuelle des exploitations agricoles canadiennes à celle qui prévalait quand le gouvernement est arrivé au pouvoir, on constate que la dette agricole totale est aussi élevée, plus élevée même, qu'elle ne l'était.

• (1610)

Les agriculteurs quittent ce secteur en nombre égal sinon supérieur à ce qu'il était autrefois. Tout cela et bien d'autres exemples que je pourrais citer nous indiquent, à nous et aux Canadiens, que le gouvernement a échoué dans son entreprise et qu'il faut apporter des changements.

Nous devons changer nos priorités et la manière dont nous appuyons l'industrie agro-alimentaire et les producteurs du secteur primaire. J'en ai exposé les grandes lignes et je proposerais probablement en premier lieu d'aider cette industrie à faire passer ces produits par plusieurs étapes de transformation de sorte que, si elle ne peut pas commercialiser ses matières premières à un prix acceptable, elle peut obtenir une part du marché grâce à la transformation et à la valeur ajoutée de ses produits.

Le gouvernement parle également de réforme parlementaire, et nous aussi. Notre parti a fait un certain nombre de propositions sur la manière dont la réforme parlementaire peut rendre le processus législatif plus fructueux. J'ai cité en exemple ce projet de loi C-95 dans certaines discussions que j'ai eues dans ma circonscription.

C'est un exemple de sujet et de projet de loi qui, tout le monde en convient, avait besoin d'être discuté, réorganisé, vous pouvez utiliser le verbe que vous voulez. On en parle dans les milieux agricoles depuis un certain nombre d'années.

À mon avis, on aurait obtenu de bien meilleurs résultats et le processus que nous suivons aujourd'hui aurait été bien plus fructueux, si nous avions présenté ce projet de loi, par exemple, ou si nous avions eu cette discussion d'abord au Comité permanent de l'agriculture et si on